

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 35 (1964)
Heft: 3

Artikel: Petits renseignements d'ordre pratique : l'Expo, dans un mois!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

		Groupes
Tramelan	Arly S. A., horlogerie	1
	Béguelin & Co. S. A., fabrique de montres « Damas »	1
	Kummer Frères S. A., fabrique de machines	4
	Nicolet Watch S. A., horlogerie	1
	Reymond S. A., A., horlogerie	1
	Silvana S. A., fabrique d'horlogerie	1
	Tenor & Dorly S. A., fabrique d'horlogerie	1
Saint-Ursanne	Thécla S. A., Usines, <i>matriçage à chaud de métaux non ferreux</i>	3
Vicques	Fleury Otto, <i>fabrique de machines</i>	4
Villeret	Blancpain, Manufacture des Montres Rayville S. A.	1
	Minerva Sport S. A., <i>compteurs de sport</i>	1
Zwingen	Jermann-Studer Josef, <i>Hobel- und Schalungsplattenwerk</i>	16
	Jermann E. & M., <i>matériaux de construction</i>	16

Petits renseignements d'ordre pratique

L'Expo, dans un mois !

A un mois de l'ouverture de l'Exposition nationale suisse, Lausanne 1964, la question que pose l'homme de la rue n'est plus : « seront-ils prêts à temps ? » puisque actuellement l'état d'avancement des travaux à Vidy constitue la meilleure des réponses, mais « quels seront les prix d'entrées ? »

Avant de citer les principaux d'entre eux, mentionnons un avantage important :

les titres d'entrée achetés jusqu'au 25 mars 1964 bénéficieront de réductions intéressantes.

Les billets sont en vente aux prix réduits depuis octobre 1963 dans les bureaux de l'Exposition nationale à Lausanne, dans les grands magasins de la Suisse entière et dans les principales agences de voyages.

Les prix d'entrée

Le prix pour une entrée a été fixé à

Fr. 6.— pour les adultes (Fr. 5.50 si le billet est acheté avant le 25 mars 1964).

Fr. 3.— pour les enfants de moins de 16 ans et les militaires (Fr. 2.75).

Les aveugles et les invalides et un accompagnant bénéficieront également de l'entrée à demi-tarif. Les Suisses de l'étranger, sur présentation d'une carte d'immatriculation délivrée par un consulat, se verront accorder la même faveur.

Les enfants de moins de 6 ans, accompagnés, jouiront de la gratuité d'entrée.

Le prix normal de Fr. 6.— (ou Fr. 5.50) ne donnera pas seulement au visiteur le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition nationale. Pour cette somme, il aura la possibilité d'assister à une multitude de présentations et de spectacles et de participer à différents jeux et enquêtes. Citons, entre autres, le prestigieux Circarama, les cours gratuits dans le domaine scientifique, les questions auxquelles répondront différents ordinateurs électroniques, l'enquête ethnologique et sociologique de la section « Un Jour en Suisse », le Théâtre scolaire, la Cour des Arts, le spectacle permanent des « Tréteaux du Temps libre », divers films, l'un d'eux révélant une opération à cœur ouvert, de très nombreuses manifestations musicales et folkloriques, etc.

Billets collectifs et abonnements

Le billet collectif pour adultes (minimum de 10 personnes) reviendra à Fr. 5.50 par personne. Lorsque l'entrée sera payée pour 15 à 50 personnes, la gratuité de l'entrée sera accordée à une personne accompagnante ; elle le sera également à une personne en plus pour chaque série supplémentaire, même commencée, de 50 participants. Quant au billet collectif pour écoliers, apprentis et étudiants (minimum de 10 personnes également) il coûtera Fr. 4.— dès 16 ans, et Fr. 2.50 en dessous de 16 ans.

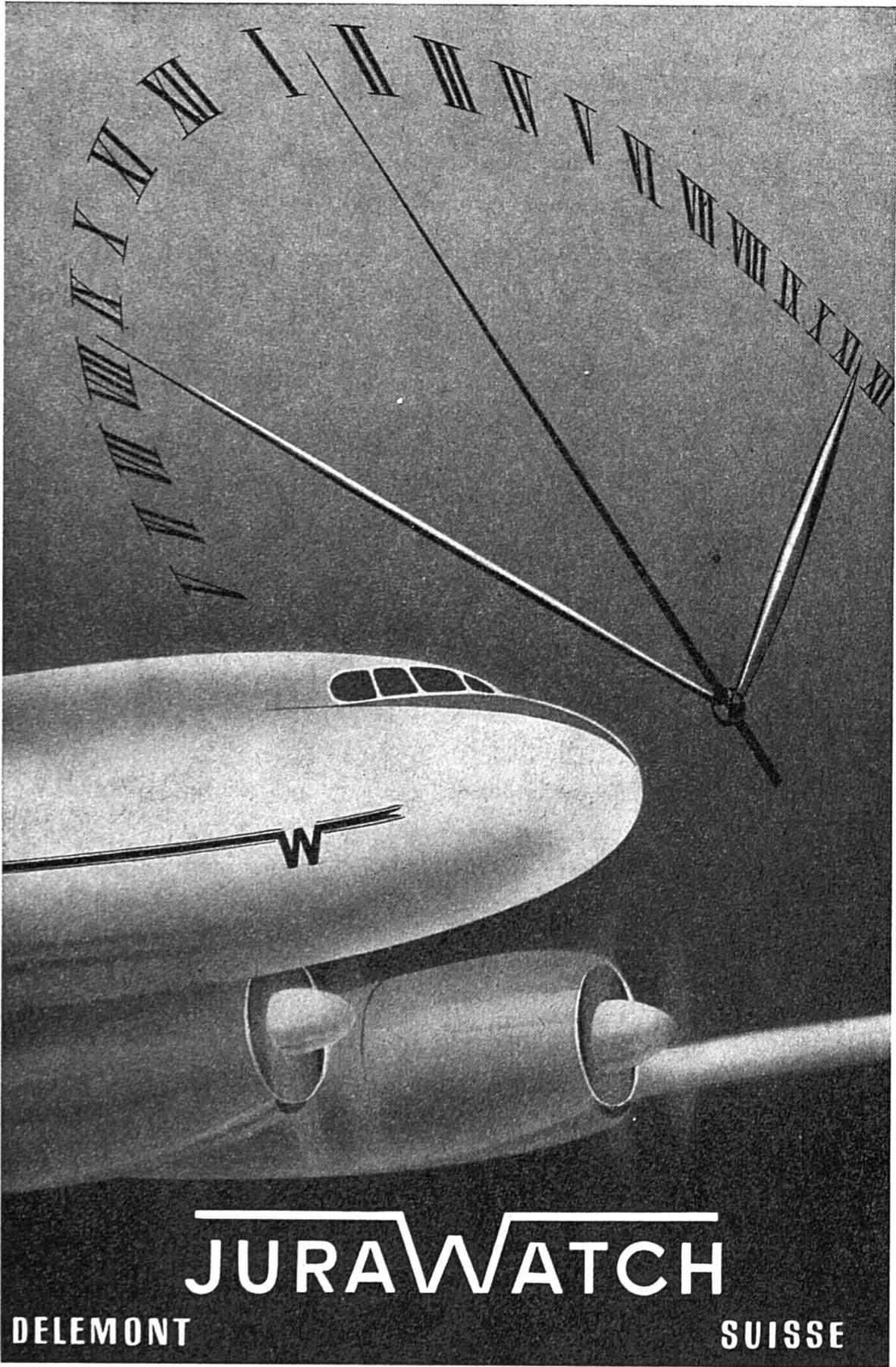
Les responsables de l'Exposition ont également décidé d'accorder des facilités aux familles désirant visiter la grande manifestation nationale. C'est ainsi que sur présentation au contrôle d'entrée d'une légitimation d'identité, les facilités suivantes sont offertes aux familles : pour les familles composées du père, de la mère et de plus d'un enfant âgé de moins de 16 ans, l'entrée est accordée gratuitement au deuxième enfant et aux suivants, de moins de 16 ans.

Pour les familles composées soit du père, soit de la mère, et de plus de deux enfants de moins de 16 ans, l'entrée sera donnée à titre gracieux au troisième enfant et aux suivants, de moins de 16 ans.

Les abonnements, qui sont transmissibles, coûtent les prix suivants : le billet pour deux entrées adultes (une entrée par jour pour deux jours consécutifs), daté à l'entrée, se vend Fr. 10.— (Fr. 9.— jusqu'au 25 mars 1964). Le même billet pour enfants de moins de 16 ans se vendra à demi-tarif, alors que l'abonnement de 10 entrées adultes vaudra Fr. 54.— (Fr. 50.—). Pour ce dernier titre d'entrée également demi-tarif pour les enfants de moins de 16 ans : Fr. 27.— (Fr. 25.—).

Par ailleurs, les prix des cartes permanentes, avec photographies et signatures, ont été fixés ainsi : Fr. 90.— (Fr. 81.—) pour les adultes, Fr. 60.— (Fr. 54.—) pour leur conjoint, et Fr. 45.— (Fr. 40.50) pour les enfants de moins de 16 ans.

Enfin, mentionnons un titre fort avantageux, celui intitulé « Expo-Combi » comprenant 1 entrée, 6 parcours en monorail ou télécabane et un guide de l'Exposition. Ce titre se vend au prix de Fr. 14.— (Fr. 12.60 avant le 25 mars 1964) pour les adultes et de Fr. 6.— (Fr. 5.40) pour les enfants qui, eux, n'ont pas droit au guide.



JURAWATCH

DELEMONT

SUISSE

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

Bévilard	Hôtel du Cheval-Blanc Moderne et confortable	(R. Ludi) (032) 92 15 51
Bienne	Hôtel Seeland Entièrement rénové - Confort	(A. Flückiger) (032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
Delémont	Hôtel de la Cigogne Rénové - Tout confort	(B. Frésard-Venzin) (066) 2 14 83
Laufon	Hôtel du Jura Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence	(M. Regli) (061) 89 51 01
Moutier	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf - Confort, salles	(Jean Marty) (032) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) (066) 6 11 41
Saint-Imier	Hôtel des XIII Cantons Relais gastronomique du Jura	(M. Zibung) (039) 4 15 46
Saint-Ursanne	Hôtel du Bœuf Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) (066) 5 31 49

1207

Comme on le voit, les prix de l'Exposition nationale sont très raisonnables, si l'on tient compte de ceux pratiqués dans les Foires commerciales annuelles de notre pays, qui oscillent en effet autour des chiffres suivants : 1 entrée adulte : Fr. 3.—, militaires et enfants en dessous de 16 ans : Fr. 2.—, carte permanente (pour une durée de 15 jours à 3 semaines) : Fr. 10.—, carte pour 2 entrées : Fr. 4.—, et que, lors d'autres manifestations, les tarifs sont les suivants : Fr. 7.— à Fr. 10.— pour les tribunes de matches de football ou de hockey, Fr. 3.— à Fr. 4.— pour le cinéma, Fr. 8.— à Fr. 12.— pour les concerts de tous genres ou galas de music-hall, etc.

Réductions CFF

Les Chemins de fer fédéraux et la quasi-totalité des entreprises privées de transport ont prévu d'accorder aux visiteurs de l'Exposition nationale un certain nombre de facilités de transport.

Pour le **visiteur de l'Exposition voyageant isolément**, le billet simple course valable pour le retour sera accordé pour les parcours dont le prix de simple course est d'au moins Fr. 7.— en seconde classe et de Fr. 10.— en première classe. Pour les parcours de prix inférieur, ces minimums seront perçus pour autant qu'il en résulte un avantage par rapport au prix ordinaire d'aller et retour. Par exemple, le billet spécial de 2^e classe au départ de Genève coûtera Fr. 7.—, puisque le prix simple course de Fr. 6.80 est inférieur au minimum mais que le prix d'aller et retour serait normalement de Fr. 10.80.

Pour les **sociétés, écoles et groupes de jeunes gens**, une réduction de 20 % sera consentie en plus des réductions ordinaires, et cela pour les voyages aller et retour directs aussi bien que pour les voyages circulaires ou au-delà de Lausanne ; mais à deux conditions :

1. Le voyage devra s'effectuer les lundis, mardis, mercredis et jeudis.
2. Le prix devra être d'au moins Fr. 10.— par personne pour les sociétés (Fr. 14.— en première classe), Fr. 5.— pour les écoliers et les jeunes gens de moins de 16 ans, Fr. 8.— pour les jeunes gens de 16 à 20 ans (pour ces deux dernières catégories, la réduction de 20 % n'est prévue qu'en seconde classe).

Le billet collectif devra être acheté en même temps que les billets d'entrée pour l'Exposition. Comme ces facilités doivent contribuer à canaliser le trafic les quatre premiers jours ouvrables, en déchargeant du même coup les fins de semaine, les retours individuels seront supprimés.

Pour les **manifestations organisées le soir** dans le cadre de l'Exposition, le tarif minimal du billet simple course valable pour le retour sera abaissé à Fr. 3.60 en seconde et Fr. 5.— en première classe. Le billet sera valable dès 17 heures jusqu'au dernier train du même jour.

Les visiteurs de l'Exposition logés dans les environs de Lausanne auront droit en plus de leur billet de venue, à un billet simple course valable pour le retour entre Lausanne et leur lieu de domicile provisoire. Le minimum sera également de Fr. 3.60 en seconde et Fr. 5.—

en première classe, mais le billet sera valable deux jours puisqu'il y aura une nuit entre l'aller et le retour. Condition : le billet sera délivré par le bureau de logement de l'Exposition.

Les billets circulaires actuels, de même que les abonnements pour demi-billets avec cartes complémentaires pour jours d'abonnement général (qui tirent leur origine de la Landi 39) resteront en vigueur sans changement.

Pour les exposants et leurs employés, la période d'émission des billets simple course valables pour le retour s'étendra du 1^{er} mars au 30 novembre 1964.

Mentionnons encore que plusieurs administrations étrangères se sont déjà déclarées d'accord de consentir des réductions de taxe sur leurs parcours respectifs : la SNCF (20 %) ; la Société nationale de chemins de fer espagnols (25 %) ; les Chemins de fer de l'Etat suédois (35 %). Les Chemins de fer italiens (20 % sauf durant la période qui s'étendra du 15 juin au 1^{er} octobre).

Le transport lacustre

L'Exposition nationale attend entre 13 et 17 millions de visiteurs, venant de Suisse et de l'étranger, à pied, à cheval, en voiture... et en avion, bien sûr. Cependant l'Expo, de par sa situation, est intimement liée au lac et à l'élément liquide qui constitue vraiment la voie naturelle d'arrivée à l'Expo.

Les responsables en ont été bien conscients qui, en collaboration avec la Direction de la Compagnie générale de navigation, ont mis sur pied un horaire-programme très intense débutant le 30 avril prochain pour prendre fin le 25 octobre.

Par ailleurs, une série de dispositions assurent au visiteur que dans ce domaine du transport lacustre, comme dans tous les autres, rien n'a été négligé pour qu'il puisse rencontrer le maximum de commodité allié à un maximum de confort. En effet, l'existence de deux débarcadères, l'un pour les grandes unités de la CGN, l'autre réservé aux embarcations plus petites, vedettes, etc., dans l'enceinte même de l'Exposition, permettra au visiteur une arrivée directe au cœur de la manifestation, sans qu'il ait à être transbordé ni à marcher. Les horaires ont été grandement améliorés et les services réguliers commenceront à la journée d'inauguration. Ils connaîtront même une période d'intensification pour parer à la surcharge prévue de « haute conjoncture » — belle saison — qu'on situe entre le 14 juin et le 21 septembre. En particulier, de nouvelles courses dans le Haut-Lac seront créées.

Pour faire face à de telles obligations, il a fallu songer au renouvellement de la flotte. C'est ainsi que la CGN a procédé, voici quelque temps déjà, au lancement de deux vedettes modernes de 180 places chacune, le « Col-Vert » et le « Grèbe », à celui d'une plus grande unité, l'« Henry-Dunant », qu'accompagnera bientôt son frère jumeau, le « Général-Guisan ». Ce nouveau matériel navigant sera encore complété par le lancement d'une vedette ultrarapide à ailes portantes, l'« Albatros », d'une capacité de 70 personnes et qui pourra filer à une

vitesse de 70 km/h. A bord de l'« Albatros », le trajet Villeneuve-Lausanne sera bouclé en un peu plus d'une demi-heure et la traversée Lausanne-Evian s'effectuera en quelque 12 minutes.

Mais la CGN n'a pas songé qu'à l'aspect purement transport de la question. Quand on navigue dans un cadre aussi idyllique que celui des sites lémaniques, on ne saurait négliger l'élément attractif et touristique. Elle a donc mis au point un service « attraction », avec un bateau révolutionnaire, avec départ toutes les 20 minutes du débarcadère de l'Expo, pour une croisière au large de notre grande manifestation nationale. Il faut également signaler le service navette Ouchy-Expo, à des intervalles très rapprochés, qui sera établi tous les jours de 9 h. à 20 h. (à partir de 8 h. le samedi et le dimanche) par des vedettes. Ce service pourra encore être renforcé les jours de pointe par une des unités de la CGN ayant le plus d'allure et de cachet : le « Major-Davel » qui, pour la circonstance, sera monté par un équipage portant un uniforme du XIX^e siècle.

Ce service complétera ainsi le service du télécabine exploité par les T.L. (Tramways lausannois). Enfin, de tous les efforts entrepris par la CGN, il faut mentionner un d'eux qui n'est pas des moindres : les nouveaux chantiers de la Compagnie, sur la partie comblée du lac, seront occupés très prochainement et, le jour d'ouverture de l'Exposition, tous les bâtiments des vieux chantiers auront disparu.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Exportations horlogères. — Les perspectives à court terme pour 1964 restent bonnes, suivant Jean-François Giovannini, chef du Service des études économiques de la Fédération horlogère.

En 1963, pour l'Europe, l'évolution économique a été fort différente selon les pays. En France et en Italie, les tensions inflationnistes ont figuré au premier plan des préoccupations. En revanche, la situation s'est nettement améliorée, après les reculs dus aux rigueurs de l'hiver 1962/1963, en Grande-Bretagne, en Allemagne et dans les pays du Benelux. L'expansion a repris à un rythme qui, s'il n'atteint pas celui des années 1959 et 1960, n'en est pas moins satisfaisant.

Aux Etats-Unis, l'activité économique est demeurée stationnaire, à un niveau élevé il est vrai, jusqu'au printemps. Depuis, l'expansion a repris vigoureusement et se poursuit encore.

En Amérique latine, les espoirs suscités par la création de l'« Alliance pour le progrès » n'ont pas été concrétisés jusqu'ici ; à l'exception du Mexique, dont la situation est bonne, le tableau n'est guère encourageant.

En Afrique et en Asie, les progrès restent très lents, et l'augmentation de la production des divers Etats ne dépasse que faiblement l'accroissement démographique.

En raison de cette diversité dans l'évolution conjoncturelle des différents groupes de marchés, la répartition géographique des exportations horlogères s'est sensiblement modifiée en 1963. En effet, d'octo-